

sensibiliser

former

changer

CHARTRE GESTION ÉCOLOGIQUE des espaces communaux

Les Communes du Parc préservent leur cadre de vie

Après délibération du Conseil municipal ou communautaire et
présentation de sa candidature au Comité syndical du Parc,

la Commune de.....

s'engage à ne pas utiliser de produits phytosanitaires et à gérer de manière
écologique ses espaces communaux.

Fait à

Le

.....
Maire de la commune de

Jean-Jacques Boussaingault
Président du Parc naturel régional
du Gâtinais français



MAISON DU PARC
20 bd du Maréchal Lyautey
91490 Milly-la-Forêt
Tél. : 01 64 98 73 93
Fax : 01 64 98 71 90
info@parc-gatinais-francais.fr
www.parc-gatinais-francais.fr



Gestion écologique des espaces communaux **LA CHARTE**

INVITONS LA BIODIVERSITÉ dans nos villages !

La charte gestion écologique des espaces communaux a pour vocation d'accompagner les Communes du Parc naturel régional du Gâtinais français pour aboutir au « ZÉRO PHYTO ». De nombreux élus ont décidé d'abandonner les pesticides pour l'entretien de leurs espaces verts. Ces produits ont certains effets néfastes sur la biodiversité, notamment dans les milieux aquatiques, et sur la santé. Et pour cause ! 50 % d'entre eux se retrouvent dans la nappe phréatique ou les rivières. Les pouvoirs publics visent à diminuer leur consommation de moitié d'ici à 2025. La réglementation actuelle réduit la possibilité de les utiliser sur les lieux fréquentés par le public et vise l'interdiction de leur utilisation pour les collectivités territoriales dès 2016*.



L'adhésion à la démarche est volontaire car il est capital que l'engagement soit collectif et partagé par l'ensemble de l'équipe municipale et des agents techniques communaux, de manière à ce que la population se l'approprie à son tour.

La méthode consiste à établir un plan de conversion vers une gestion écologique des espaces communaux. Selon plusieurs axes de travail, chaque année la commune applique ce qu'il est possible en fonction du contexte et des moyens disponibles le changement se fait en douceur.

*Veille réglementaire sur le site www.ecophytozna-pro.fr



LE PARC VOUS ACCOMPAGNE

Sensibilisons fortement les habitants à la nécessité de limiter le recours aux traitements phytosanitaires (jardinage biologique, alternatives aux traitements phytosanitaires dans les jardins, économie d'eau, biodiversité...) par des actions participatives (ateliers de fleurissement des trottoirs,...). Vous pouvez emprunter l'exposition photo du Parc.
(15 panneaux 55 cm x 70 cm)



ÉTABLIR UN PLAN DE DÉSHÉRBAGE

Les caniveaux, les écoles, les crèches et tous les lieux sensibles ne sont plus dés herbés chimiquement.

Après avoir suivi une formation spécifique (certiphyto), les employés communaux ou les prestataires veillent à respecter les doses réglementaires et les homologations pour dés herber provisoirement les secteurs difficiles.

Les méthodes mécaniques, l'enherbement, les plantations, la réfection des matériaux remplacent progressivement les dés herbants chimiques.



Arrêt du dés herbage, église d'Amponville



Arrêt du dés herbage dans les caniveaux, La Chapelle-la-Reine (avant/après)

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE S'APPLIQUE À TOUS LES NIVEAUX

Toutes les rues n'ont pas besoin des mêmes fréquences de balayage (ruissellement, accumulation de terre...).

Le fleurissement peut lui aussi être plus diversifié et adapté aux contextes. Plusieurs communes ont intégré des espaces où les tontes sont moins fréquentes car moins utilisées.

La mise en place d'une gestion différenciée implique la rédaction d'un diagnostic et d'un planning de gestion.



Tontes tardives, Base de Loisirs Seine-École, Saint-Fargeau-Ponthierry



Fleurissement de vivaces, Dannemois

LES SECTEURS DIFFICILES

Certains secteurs sont difficiles à gérer comme les pieds de murs, les allées de cimetières, les terre-pleins routiers...

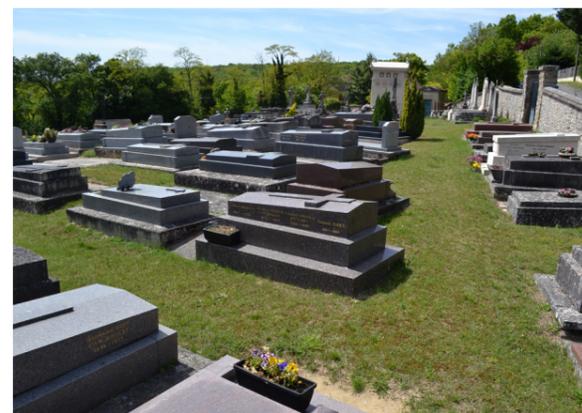
Des investissements sont parfois indispensables pour repenser les secteurs difficiles afin d'en faciliter l'entretien.

Cependant, il est aussi possible d'en modifier la gestion, ce qui implique de la part des usagers de modifier leur regard.



Cerny

Soisy-sur-École



Chamarande

COMMUNIQUER, FAIRE PARTICIPER LES HABITANTS

Un village n'est pas sale parce que les herbes y poussent, à condition d'en maîtriser le développement.

Élus et administrés peuvent travailler ensemble sur ce sujet sensible, car nous sommes tous responsables. Inciter les habitants à participer à cet effort collectif, notamment par des opérations comme « Fleurissons nos pieds de murs ».

Cette gestion écologique est globalement bien perçue par les habitants car elle se traduit par un environnement plus sain.



Prunay-sur-Essonne



Perthes-en-Gâtinais (La Planche)